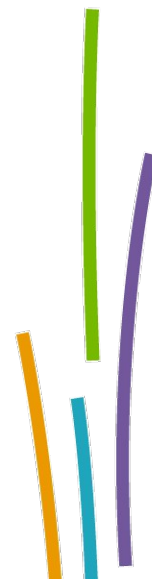


# Paysage et aménagement : propositions pour un plan national d'action



# 1 – Des paysages qui se dégradent malgré des enjeux majeurs

- Un capital exceptionnel, avec des réalisations ponctuelles exemplaires, mais une banalisation et une dégradation progressives du paysage quotidien
- Une importance sociale sous-estimée
- Un atout économique sous-évalué
- Une certaine désaffection politique, en dépit de l'attente sociale



## 2 – Pourquoi une telle situation ?

- La méconnaissance du paysage, un sentiment de subjectivité inhibant les décisions, la difficulté d'être opérationnel en l'absence de formation
- Plusieurs raisons culturelles fortes : une pensée technicienne, une attention focalisée sur la protection des paysages, l'absence de vision globale, la logique du court terme...
- Une politique nationale difficile à conduire : un droit peu effectif, des services peu écoutés, des paysagistes trop peu soutenus, une impulsion politique nationale absente

# Pourquoi est-il désormais nécessaire de réagir vite ?

- Une régression insidieuse et presque irréversible, la transmission d'un espace négligé aux générations futures
- Une demande sociale profonde à mieux prendre en compte ; le paysage est une valeur élevée, il « signe » la société qui le construit
- Un intérêt économique fort et durable
- La richesse exceptionnelle de notre bien commun, l'identité du pays

# 3 – Des propositions pour une relance politique nationale du paysage à réengager avec les collectivités,

sur 4 axes :

- méthodologique
- culturel
- technique et opérationnel
- politique

...

# 3.1 – Faire comprendre que le paysage est un outil au service de l'aménagement, avec un contenu objectif qui intègre les perceptions sociales

- Expliquer que le paysage peut être abordé objectivement, dans ses composantes physiques et dans ses perceptions
- Développer les méthodes pratiques qui permettent d'objectiver le paysage, et de l'utiliser comme un outil pour composer le territoire

## 3.2 – Développer une culture du paysage

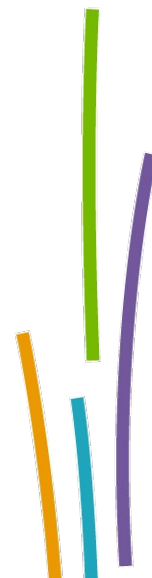
- Sensibiliser les responsables publics de l'État et des collectivités
- Conduire des évolutions au sein des services publics (filière paysage, méthodes...)
- Sensibiliser et former les professionnels de l'aménagement
- Reconnaître les spécialistes du paysage et conforter leur profession
- Intégrer le paysage dans l'enseignement et sensibiliser la société civile

# 3.3 – Mieux utiliser le paysage dans la planification spatiale et dans les projets d'aménagement opérationnel

- Urbanisme, construction, architecture et permis de construire
- Énergie éolienne
- Projets, plans et programmes soumis à étude d'impact
- Publicité et enseignes
- Espaces agricoles, forestiers et naturels

## 3.4 – Réaffirmer la place du paysage parmi les grandes politiques nationales

- Replacer le paysage parmi les priorités du ministère et les grandes politiques nationales
- Inviter les collectivités à être parties prenantes de la relance nationale
- Donner une juste place au paysage dans le code de l'environnement
- Réactiver la gouvernance nationale du paysage
- Élaborer un plan national du paysage



Merci de votre attention